

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Décision modificative 2/2019 - Budget Gîte d'Hostiaz

Séance du 2 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEGAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOURDONCLE Annie, CHENET Valérie, FERRO Nicole, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. Cyrille ALLARD.

Soit : 37 présents, 7 pouvoirs.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET GITE D'HOSIAZ** afin d'ajuster la dette. En effet, les échéances annuelles de 2018 et 2019 de deux emprunts ont été mandatées globalement sur le budget GENERAL, au lieu d'être réparties sur les deux budgets (travaux Salle des fêtes et Gîte).

- 66111 – Intérêts réglés à l'échéance : au BP il était prévu 1 230,46 €, le montant total des intérêts d'emprunt 2019, après régularisation des emprunts, est de 3 815,70 €,
- 661121 – Montant des ICNE de l'exercice : au BP il était prévu 532,37 €, le montant total des ICNE 2019, après régularisation des emprunts, est de 1 368,58 €,
- 1641 – Emprunts en euros : au BP il était prévu 4 729,66 €, le montant total du capital d'emprunt 2019, après régularisation des emprunts, est de 13 706,60 €,

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
66111 - 66	Intérêts réglés à l'échéance	+ 2 590,00	
661121 - 66	Montant des ICNE de l'exercice	+ 840,00	
023	Virement à la section d'investissement	- 3 430,00	
	Total de la section de FONCTIONNEMENT	0,00	0,00

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
1641 - 16	Emprunts en euros	+ 8 980,00	
1313 - 13	Subvention du départemental		+ 12 410,00
021	Virement de la section d'investissement		- 3 430,00
	Total de la section d'INVESTISSEMENT	+ 8 980,00	+ 8 980,00

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTÉ** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

